



ORGANISATION ESTIVALE DE VOTRE BIBLIOTHEQUE

Les membres du Conseil d'administration se sont réunis le lundi 29 juin 2020.

Au regard

- de la situation extra-ordinaire que nous venons de vivre en raison de la pandémie de Covid-19,
- des suites qui y sont données, particulièrement celles concernant :
 - l'accueil des publics dans les médiathèques et bibliothèques : règles de distanciation, port du masque, lavage des mains au gel hydroalcoolique, nettoyage des surfaces d'accueil, temps d'aération des locaux...
 - la décontamination des documents : durée de mise à l'écart en fonction du papier et du plastique
- de la configuration de notre bibliothèque et de sa surface
- du nombre restreint de bénévoles et des nombreuses tâches qui doivent être assurées, visibles mais surtout invisibles : matinées de permanences, gestion des créneaux d'inscription des adhérents, enregistrement et rangement des documents après décontamination, enregistrement et couverture des nouveautés, gestion comptable et administrative de l'association
- de la non-programmation de l'opération « Lire sur la Place »
- mais aussi de la ré-apparition de l'épidémie dans notre département

Il a été décidé :

Organisation de l'ouverture de la bibliothèque durant l'été

Prolongation du fonctionnement mis en place depuis la mi-mai, à savoir :

- Ouverture de la bibliothèque aux seuls adhérents
- Permanence les mardis et samedis de 10h à 12h sur inscription de quart d'heure en quart d'heure
- Ouverture uniquement pour le prêt et le retour des documents ; pas de lecture sur place
- 2 adhérents à la fois (à adapter pour un parent et ses enfants)
- Masque obligatoire au-dessus de 11 ans ; lavage des mains obligatoire au gel hydroalcoolique pour avoir l'autorisation de toucher les livres

Pour celles et ceux qui viennent juste déposer des documents et n'en reprennent pas, il est inutile de s'inscrire sur un créneau horaire. Il leur suffit de déposer leurs documents sur les petites tables de l'entrée et d'y apposer dessus leur nom sur un papier. Mais, bien entendu, s'ils souhaitent en profiter pour converser avec le bénévole de permanence, il leur faut s'inscrire sur un créneau horaire...

Pour ce faire :

- Changement d'emplacement de la « borne » d'accueil, maintenant située dans l'entrée, afin que le bénévole de permanence puisse plus aisément réguler les entrées
- Un tableau de permanence sera adressé aux adhérents afin qu'ils s'inscrivent pour les samedis

Ce fonctionnement est établi pour juillet et août 2020.

Préparation des animations estivales

Installation de la grande exposition d'été

Pas d'exposition dans la bibliothèque cette année, ni d'exposition « délocalisée » chez les commerçants comme cela aurait pu être envisagé.

L'exposition « *A la pêche !* » prévu pour 2020 est reportée à l'été 2021

Par contre, le parcours-promenade sur le thème de la pêche est toujours d'actualité (du 11 juillet au 19 août)

- 20 stations chez les particuliers avec un « objet » à retrouver
- Fiche de parcours et plan de Sotteville à retirer chez les commerçants, devant la porte de la bibliothèque les jours de permanence et sur le site de la bibliothèque

Foire aux livres

Elle n'aura pas lieu cette année

Route des Arts

L'exposition artistique n'aura pas lieu cette année

Fête du jeu

Elle n'aura pas lieu cette année